



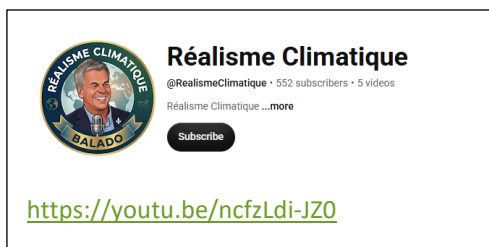
LA QUÊTE DE DÉCARBONATION DU QUÉBEC

Un défi difficile et coûteux aux bénéfices discutables

CONTENTS

Sommaire de gestion	2
Émissions de gaz à effet de serre	5
Le Plan québécois	5
Les principaux obstacles à la décarbonisation.....	7
Les défis particuliers liés à l'électricité	9
Le contexte international	10
Conclusion	11
Au sujet de l'Auteur	13
Au sujet de La Société Friends of Science.....	13

*Image licensed from Adobe Stock.
Radisson Quebec Canada. Robert Bourassa
Hydroelectric Project By [Overflightstock](#)*



LA QUÊTE DE DÉCARBONATION DU QUÉBEC

SOMMAIRE DE GESTION

Page | 2

Le cadre de la politique climatique du Québec est défini dans le Plan pour une économie verte 2030. Il vise une réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2030, ainsi que la « neutralité » carbone d'ici 2050. La neutralité implique essentiellement l'élimination quasi totale des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, soit dans 24 ans. Quelles sont les chances de réussite ?

Il existe trois sources principales d'approvisionnement énergétique. L'électricité couvre 707 pétajoules (PJ), soit 41 %, des besoins de la province. Plus de 99 % de l'électricité produite provient de sources d'énergie renouvelables, essentiellement de l'hydroélectricité à faible coût. Aussi impressionnant que cela puisse paraître, cela représente moins de la moitié de l'énergie consommée par les Québécois. Les deux autres sources d'énergie principales sont les produits pétroliers raffinés, qui fournissent 599 PJ (35 % du total), et le gaz naturel (235 PJ, soit 14 %). Les hydrocarbures couvrent ainsi environ la moitié des besoins énergétiques du Québec, soit davantage que l'électricité.

Les gouvernements du Québec ont mis en œuvre des politiques climatiques depuis le début des années 1990, et plus particulièrement depuis 2010. En 2010, les émissions de la province s'élevaient à 79 millions de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (Mt éq. CO₂). En 2024, les émissions totales de GES du Québec étaient de 78 Mt éq. CO₂, un niveau pratiquement inchangé par rapport à 2010.

Selon les estimations du gouvernement du Québec, la réduction des émissions pour atteindre l'objectif de 2030 coûtera environ 38 milliards de dollars à la province et pourrait réduire le PIB de 20 milliards de dollars d'ici 2030. Le gouvernement n'a publié aucune estimation du coût d'une décarbonation complète d'ici 2050.

La décarbonation complète implique d'éliminer la quasi-totalité de la consommation d'hydrocarbures dans les secteurs industriel, commercial, des transports, résidentiel et agricole. Chacun de ces secteurs présente des défis qui lui sont propres.

Le transport routier (voitures et camions) est à l'origine d'environ 31 % des émissions du Québec, tandis que les transports aérien, ferroviaire, maritime et hors route en génèrent près de 12 %. Le Québec a déjà investi des milliards de dollars pour tenter de remplacer l'essence et le diesel dans son système de transport et pour inciter les citoyens à délaisser la voiture au profit de transports en commun électrifiés. À la fin de 2025, le Québec comptait environ 441 000 véhicules légers zéro émission et hybrides rechargeables immatriculés. Cela représente environ 6 à 7 % du parc automobile total de la province. Moins de 1 % des camions commerciaux lourds et de poids moyen du Québec sont électrifiés.

L'industrie et le secteur manufacturier représentent environ 28 % du total des émissions de GES au Québec. La liste des plus grands émetteurs industriels se lit comme un inventaire des entreprises les plus importantes de l'économie québécoise : Alcoa Canada, Aluminerie Alouette, Aluminerie de Shawinigan et Aluminerie de

Bécancour dans le secteur de l'aluminium ; St. Mary's Cement et Ciment Québec Inc. dans celui du ciment ; Rio Tinto Alcan ; Bombardier ; Glencore Canada ; Domtar ; la raffinerie Valero ; et ainsi de suite. Jusqu'à présent, malgré ses objectifs ambitieux d'atteindre la carboneutralité, le Québec n'a pas relevé le défi d'imposer aux plus grandes entreprises industrielles de s'y conformer (ou de les subventionner massivement pour ce faire).

Quelque 230 000 à 235 000 foyers au Québec dépendent du gaz naturel pour le chauffage et ne verront pas d'un bon œil l'obligation de changer de système.

Page | 3

L'agriculture représente environ 7 à 8 Mt éq. CO₂, soit 10 % des émissions de GES du Québec. Il existe des limites, tant économiques que biologiques, à la réduction de ces émissions. Par exemple, pour éliminer totalement le méthane issu de l'élevage et le protoxyde d'azote lié aux engrais sans réduire drastiquement la taille des troupeaux ou les rendements agricoles, il faudrait recourir à des technologies encore inédites ou tout juste émergentes.

Hydro-Québec estime avoir besoin de plus de 100 térawattheures d'électricité supplémentaire – soit plus de la moitié de sa capacité de production annuelle – pour atteindre l'objectif gouvernemental de carboneutralité d'ici 2050. L'entreprise prévoit d'ajouter entre 8 000 et 9 000 MW de capacité de production ainsi que 5 000 km de lignes de transport d'ici 2050. Les investissements nécessaires pour y parvenir s'élèvent à 110 milliards de dollars d'ici 2035.

La politique en matière de changements climatiques doit être envisagée dans un contexte international. Le Canada ne produit que 1,5 % des émissions mondiales annuelles de GES, et le Québec en produit moins de 0,2 %. Les émissions de GES par habitant au Québec s'élèvent à environ 9,1 tonnes, soit près de la moitié de la moyenne canadienne.

L'argument politique en faveur de politiques visant la neutralité carbone repose sur l'idée que les pays du monde entier se sont engagés à réduire drastiquement, puis à éliminer, les émissions de gaz à effet de serre. En 2025, les émissions mondiales se sont élevées à 35 806 millions de tonnes d'équivalent CO₂, poursuivant ainsi la tendance à la hausse observée depuis 1990. Fait notable, les pays non membres de l'OCDE génèrent désormais 69 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La quasi-totalité de la croissance des émissions provient de ces pays non-membres de l'OCDE, et plus particulièrement d'Asie.

Les obstacles qui entravent la décarbonation complète du Québec d'ici 2050 sont immenses ; les surmonter s'avérera extrêmement coûteux et, probablement, irréalisable, quels que soient les coûts engagés.

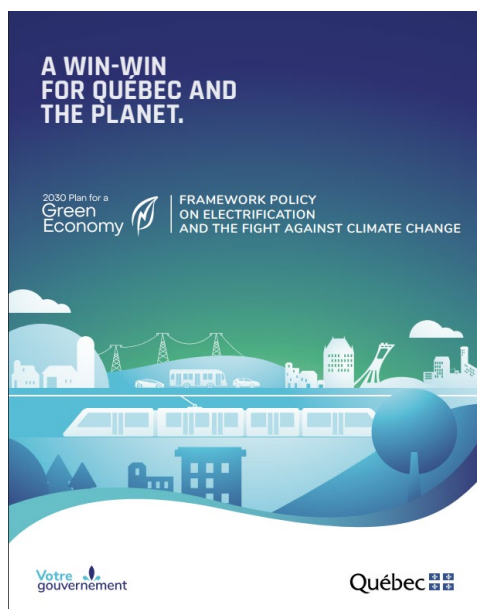
LA QUÊTE DE DÉCARBONATION DU QUÉBEC

Le cadre stratégique du Québec en matière de climat est défini dans le [Plan 2030 pour une économie verte](#). Il vise une réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2030, ainsi que la « neutralité » carbone d'ici 2050. La neutralité signifie essentiellement l'élimination quasi totale des émissions de GES d'ici 2050, soit dans 24 ans. Pour y parvenir, **il faudra pratiquement éliminer toute utilisation**

d'hydrocarbures – principalement le pétrole, le gaz naturel et le propane – dans tous les secteurs de l'économie. Le plan repose sur l'électrification à l'aide de sources d'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire, appuyées par des batteries, l'efficacité énergétique et l'« innovation » dans l'industrie.

L'ambition qui se dégage de ce plan n'est peut-être pas surprenante, compte tenu de la position de longue date du Québec en tant que plus grand producteur d'énergie hydroélectrique au Canada à un coût relativement faible, **ce qui a permis aux tarifs d'électricité provinciaux de figurer parmi les plus bas en Amérique du Nord et a fait d'Hydro-Québec un important exportateur d'énergie électrique vers le marché de l'Est des États-Unis.** De plus, comme le décrit un [article](#) publié en 2019 dans *Policy Options*, l'opinion publique québécoise appuie depuis

Page | 4



longtemps la prise de mesures énergiques visant à réduire les émissions de GES et à soutenir le développement et l'utilisation des énergies renouvelables, y compris **le recours à des taxes sur le carbone et à des réglementations.**

« Une combinaison de facteurs clés distingue le Québec de la plupart des autres provinces et explique, dans son ensemble, l'engagement soutenu de la province envers la tarification du carbone : l'existence d'un consensus interpartis, **l'absence relative de polarisation des électeurs sur ce sujet et la perception bien ancrée selon laquelle le Québec tirera des avantages économiques de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.** »

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030-en.pdf>

QUELLES SONT LES CHANCES DE SUCCÈS DU QUÉBEC ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord examiner la structure actuelle de la production, de la consommation d'énergie et des émissions de GES dans la province. Il existe trois principales sources d'approvisionnement énergétique. L'électricité fournit 707 pétajoules (PJ), soit 41 % des besoins de la province. Selon le groupe de réflexion [EMBER](#), cela représente le double de la part moyenne de l'électricité dans les pays de l'OCDE. Aussi, **plus de 99 % de l'électricité produite provient de sources d'énergie renouvelables, presque exclusivement de l'hydroélectricité à faible coût.** Mais aussi impressionnant que cela puisse paraître, cela représente **moins de la moitié de l'énergie consommée par les Québécois.** Les deux autres sources d'énergie principales sont **les produits pétroliers raffinés**, qui fournissent 599 PJ (35 % du total), et **le gaz naturel** (235 PJ, soit 14 %). **Les hydrocarbures couvrent donc environ la moitié (49 %) des besoins énergétiques du Québec, soit davantage que l'électricité.**

Selon l'*Office de régulation de l'énergie du Canada*, la demande d'énergie primaire pour usage final au Québec s'élevait à 1 728 PJ en 2023. La répartition de cette demande par secteur économique donne une idée de l'ampleur des efforts qui seraient nécessaires pour parvenir à une décarbonation complète et des secteurs où les effets de ces efforts se feraient le plus sentir. **L'industrie a consommé le plus d'énergie (41 %), suivie des transports (24 %), des résidences (22 %) et du commerce (13 %).**

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les gouvernements québécois ont mis en œuvre des politiques climatiques depuis le début des années 1990, et plus particulièrement depuis 2010. Au cours de cette période, les gouvernements fédéral et provincial ont eu recours à un large éventail d'instruments de politique économique pour réduire les émissions : **taxes sur le carbone, réglementations, subventions, entre autres. Il n'existe aucun bilan accessible au public concernant ni les coûts de ces mesures, ni les avantages qui en ont découlé.** En 2010, les émissions provinciales s'élevaient à 79 millions de tonnes de dioxyde de carbone équivalent (Mt CO₂ éq).

En 2024, les émissions totales de GES du Québec s'élevaient à 78 Mt CO₂ éq, soit un niveau pratiquement inchangé par rapport à 2010. La conclusion qu'il convient d'en tirer n'est pas que les coûts considérables engagés n'ont eu aucun effet, mais plutôt que **l'objectif de décarbonation devient chaque année plus difficile à atteindre en raison de la croissance démographique et de l'activité économique de la province.** Tant que le PIB et la population du Québec continueront de croître, il sera difficile de réaliser des réductions importantes des émissions de GES.

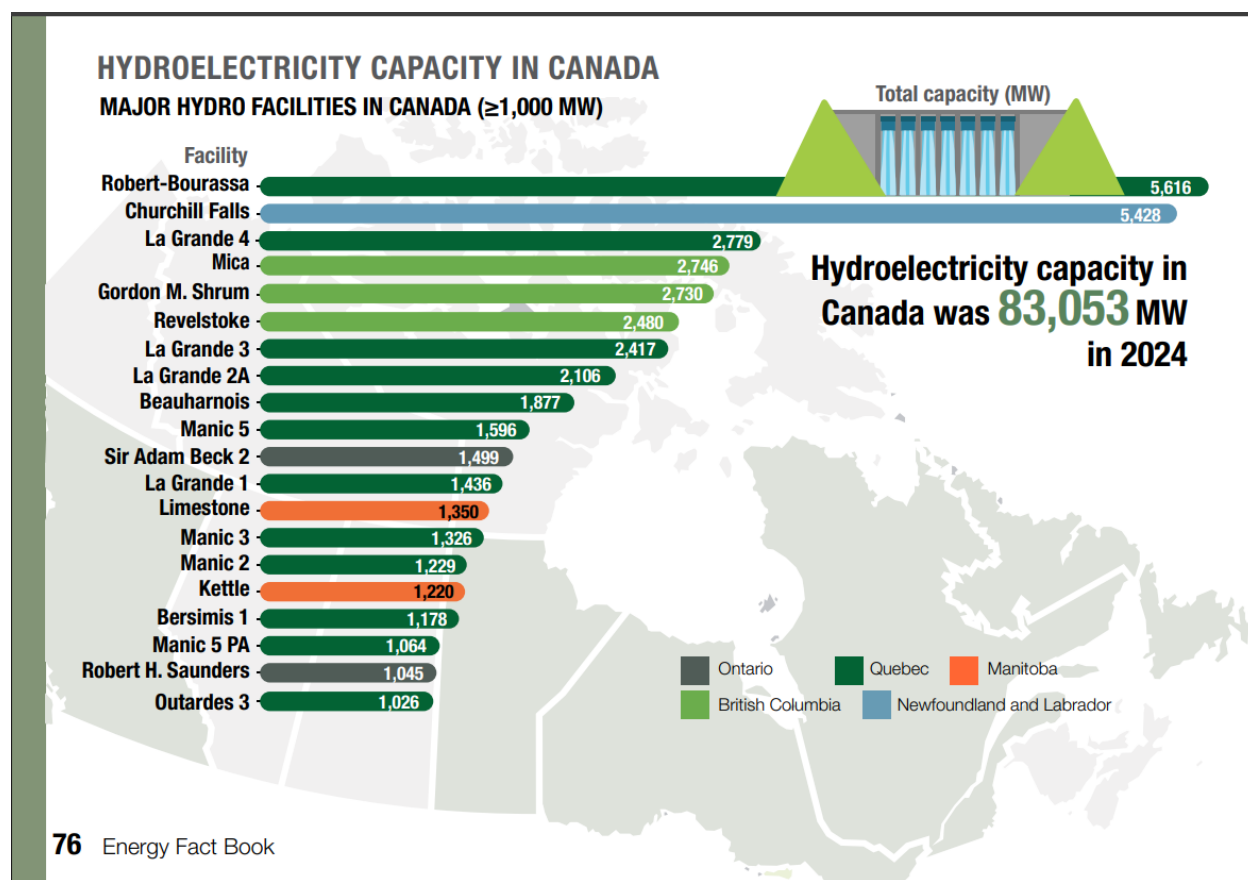
LE PLAN QUÉBÉCOIS

L'un des axes centraux du plan climatique du Québec consiste à mettre l'accent sur l'électrification maximale de l'économie québécoise. Les mesures prévues à cette fin comprennent la promotion des véhicules électriques, l'octroi d'importantes subventions aux transports en commun urbains (en particulier aux projets de métro léger) et d'autres initiatives ciblant les autobus scolaires, les voitures et les camions. Le gouvernement cherche également à faire du Québec un chef de file en matière d'énergie renouvelable grâce à la construction de grandes centrales hydroélectriques (là où cela est possible), à la conclusion de contrats pour l'énergie éolienne, solaire et issue de la biomasse, ainsi qu'à la promotion de l'hydrogène « vert ». Il estime que ces mesures climatiques sont susceptibles de maximiser les retombées économiques pour la province.

À l'instar du gouvernement fédéral canadien, le plan québécois a initialement mis l'accent sur la tarification du carbone comme outil politique visant à modifier le comportement des consommateurs et des investisseurs. **Le Québec s'est associé à la Californie dans le cadre d'un régime de plafonnement et d'échange qui a entraîné une**

hausse du prix de l'essence d'environ 7 à 25 cents le litre et a permis de recueillir plus de 1,3 Md\$ par année pour le fonds provincial d'électrification et de lutte contre les changements climatiques (dont une grande partie a été consacrée à des subventions pour le transport en commun). Le système de plafonnement et d'échange couvre environ 80 % des émissions de gaz à effet de serre de la province et demeure **le premier marché subnational du carbone en Amérique du Nord**. La composante industrielle du système comprend les installations émettant 25 000 tonnes ou plus de CO₂ équivalent par année, les producteurs d'électricité et les distributeurs de combustibles fossiles. Le plafond absolu des émissions diminue progressivement chaque année (avec pour objectif une réduction à 44,14 millions de tonnes d'ici 2030) afin d'atteindre les objectifs climatiques provinciaux.

Selon les estimations du gouvernement du Québec, **la réduction des émissions nécessaire pour atteindre l'objectif de 2030 coûtera environ 38 Md\$ à la province et pourrait entraîner une baisse du PIB de 20 Md\$ d'ici 2030**. Le gouvernement n'a publié aucune estimation du coût de la décarbonation complète d'ici 2050.



Source: Energy Fact Book Spring 2026 Edition ¹

¹ <https://energy-information.canada.ca/sites/default/files/2026-05/energy-fact-book-spring-2026.pdf> Indicate that the reproduction is a copy of an official work that is published by Natural Resources Canada (NRCan) and that the reproduction has not been produced in affiliation with, or with the endorsement of, NRCan.

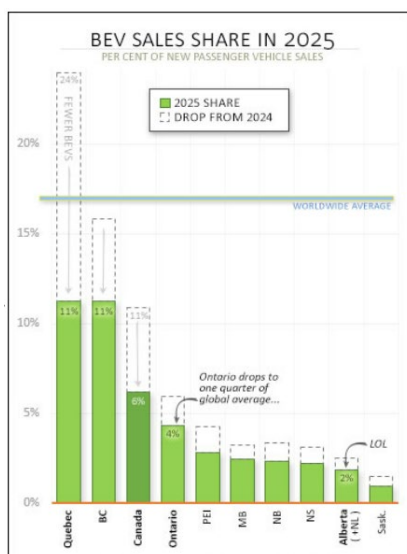
Entre autres choses, la **décarbonation complète implique l'élimination de la quasi-totalité de la consommation d'hydrocarbures dans les secteurs industriel, commercial, des transports, résidentiel et agricole**. Chacun de ces secteurs présente un ensemble unique de défis.

Le secteur des transports est un casse-tête particulièrement difficile à résoudre. Le transport routier (voitures et camions) génère environ 31 % des émissions du Québec, tandis que le transport aérien, ferroviaire, maritime et hors route en génère environ 12 %. **Les produits pétroliers présentent d'importants avantages naturels en tant que carburants de transport. Ils possèdent une densité énergétique très élevée, ce qui signifie qu'ils renferment une grande quantité d'énergie dans un volume réduit et un poids léger. Ils sont faciles et abordables à entreposer, car ils restent liquides à température ambiante, ce qui facilite leur pompage, leur stockage en réservoir et leur manutention. Ils permettent un ravitaillement rapide. Ils bénéficient d'un réseau existant, vaste et bien développé, d'oléoducs, de raffineries et de stations-service, ce qui permet un ravitaillement facile et rapide.** Pour certaines applications dans le domaine des transports, comme dans l'aviation, **il n'existe tout simplement pas d'alternatives énergétiques techniquement viables, et il est peu probable qu'il y en ait dans un avenir prévisible.**

Le Québec a déjà investi des Md\$ pour tenter de remplacer l'utilisation de l'essence et du diesel dans son réseau de transport et pour inciter la population à délaisser l'auto au profit du transport en commun électrifié. À la fin de 2025, le Québec comptait environ 441 000 véhicules légers à zéro émission et hybrides rechargeables immatriculés (selon les données compilées par l'Association des propriétaires de véhicules électriques du Québec via la SAAQ). Cela représente environ 6 à 7 % du parc automobile total de la province. En 2025, environ 1/5^e des immatriculations de véhicule neuf (20 %) concernait un véhicule électrique ou hybride rechargeable. La durée de vie moyenne d'un véhicule au Canada est d'environ 12 ans. Ainsi, même si la proportion de véhicules neufs

électriques doublait par rapport au taux actuel pour atteindre 40 %, **il serait pratiquement impossible de parvenir à une décarbonation complète du parc automobile d'ici 2050, soit dans seulement 24 ans.**

Image: <https://www.nationalobserver.com/2026/04/20/analysis/provincial-zero-emission-vehicle-sales-data>



CHANGE IN NEW BEV SALES SHARE – percentage of new passenger vehicle sales in 2025 compared to 2024. Canada data from Statistics Canada, Table 25-10-0025-01 New motor vehicle registrations, quarterly, by geographic level, "BEV's" are all-electric. CHART by Barry Saxilrage at Visual-Carbon.org and NationalObserver.com. Chart reuse under CC BY 4.0, March 2025.

Selon *Gemini AI*, moins de 1 % des camions commerciaux lourds et de poids moyen du Québec sont électrifiés. Alors que le Québec compte environ 125 000 camions lourds et plus de 107 000 véhicules commerciaux de poids moyen à lourd, les données provenant de grappes industrielles comme *Propulsion Québec* et les analyses techniques indiquent qu'il n'y a qu'environ 650 camions lourds et tracteurs routiers **entièrement électriques** immatriculés dans la province, ce qui représente **un taux d'adoption d'environ 0,5 % pour le transport commercial lourd**. Ajoutons à cela le fait qu'aujourd'hui, de 75 à 80 % des navetteurs

québécois se déplacent en auto, en VUS ou en camionnette, permet de juger dans quelle mesure **la décarbonation complète des transports québécois d'ici 2050 est irréalisable.**

L'industrie et le secteur manufacturier représentent environ 28 % des émissions totales de GES au Québec. Les principaux secteurs industriels responsables sont la fusion et le raffinage (aluminium et minéraux), la production chimique, l'industrie des pâtes et papiers ainsi que la fabrication de ciment. Outre la tarification du dioxyde de carbone (CO₂), les efforts du Québec pour réduire les émissions dans ce secteur se sont concentrés sur le subventionnement des mises à niveau technologiques des grandes entreprises et des « transitions » dites manufacturières.

Page | 8

La liste des plus grands émetteurs industriels ressemble à un répertoire des entreprises économiques les plus importantes du Québec : *Alcoa Canada*, *Aluminerie Alouette*, *Shawinigan Aluminerie* et *Aluminerie de Bécancour* dans le secteur de l'aluminium ; *St. Mary's Cement* et *Ciment Québec inc.* dans celui du ciment ; *Rio Tinto Alcan* ; *Bombardier* ; *Glencore Canada* ; *Domtar* ; la raffinerie *Valero* ; etc.



Image licensed from Adobe Stock: Montréal Oil Refinery in Winter. Quebec Canada By [Overflightstock](#)

Pour ne citer que deux exemples, il est peut-être techniquement possible de décarboner la fabrication du ciment et de l'aluminium, mais cela nécessite une combinaison de capture du carbone, de matériaux de substitution et de nouvelles méthodes de production. Jusqu'à présent, la fusion décarbonée de l'aluminium en est à peine au-delà du stade de l'usine pilote et fait encore l'objet de vérifications à l'échelle commerciale. **La seule usine de production de ciment à l'échelle commerciale au monde se trouve en Norvège et bénéficie de l'accès à de vastes formations géologiques à proximité où le dioxyde de carbone peut être stocké. Imposer les coûts colossaux liés au captage, au transport et au stockage du dioxyde de carbone aux entreprises québécoises les pousserait presque certainement à s'installer dans d'autres juridictions moins soucieuses de leurs références environnementales.**

Jusqu'à présent, malgré ses déclarations ambitieuses concernant l'atteinte de la neutralité carbone, le Québec n'a pas relevé le défi d'obliger (ou de subventionner massivement) ses plus grandes entreprises industrielles à se conformer à ces exigences.



Image licensed from Adobe Stock By [Rochu_2008](#)

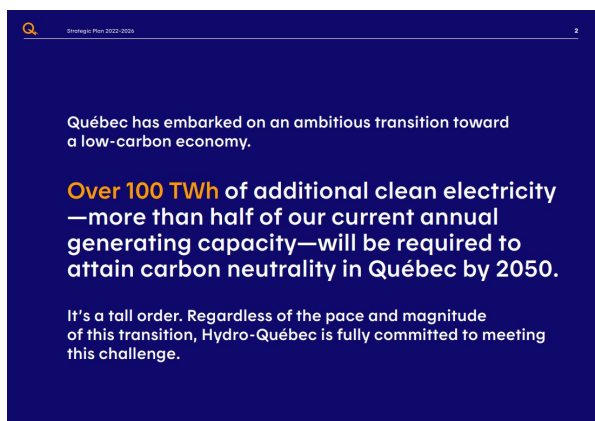
De 5 à 8 % des émissions totales de GES du Québec proviennent du secteur résidentiel. Pris dans son ensemble, l'ensemble du secteur du bâtiment (chauffage résidentiel, commercial et institutionnel) est responsable d'environ 8 à 11 % des émissions directes de la province, en grande partie parce que **la plupart des foyers utilisent l'hydroélectricité plutôt que des combustibles fossiles**. Entre 230 000 et 235 000 foyers québécois utilisent le gaz naturel pour le chauffage et ne verront pas d'un bon œil l'obligation de changer de source d'énergie. Le gaz naturel est l'un des choix les plus populaires pour le chauffage résidentiel, car il est très économique, chauffe rapidement les maisons et constitue une source d'énergie très fiable grâce aux conduites souterraines. Les fournaies modernes à gaz naturel à haut rendement peuvent convertir jusqu'à 98 % de leur combustible en chaleur utilisable, ce qui en fait une option privilégiée dans les climats froids. Ce mode de chauffage est également moins vulnérable aux interruptions de service qui touchent de plus en plus les foyers qui dépendent de l'électricité pour se chauffer.

L'agriculture représente environ 7 à 8 Mt CO₂ éq, soit 10 % des émissions de GES du Québec. Le programme fédéral-provincial de soutien financier agroenvironnemental a récemment débloqué plus de 130 M\$ pour aider les exploitations agricoles québécoises à réduire leurs émissions, et il existe d'autres programmes d'aide visant à subventionner la réduction des émissions de ce secteur. Cependant, il existe des limites tant économiques que biologiques à l'ampleur de la réduction des émissions. Par exemple, éliminer entièrement le méthane provenant du bétail et l'oxyde nitreux issu des engrais sans réduire drastiquement la taille des troupeaux ou les rendements des cultures nécessite des technologies non éprouvées ou encore émergentes. **Comme c'est le cas dans d'autres secteurs économiques, aucune étude économique n'a été menée sur le coût de l'élimination complète des émissions de GES provenant de l'agriculture québécoise.** Les agriculteurs québécois ont toujours exercé une influence politique considérable lorsque leurs intérêts sont en jeu.

LES DÉFIS PARTICULIERS LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ

Le Québec dispose d'une capacité totale installée de production d'électricité d'environ 46 300 à 47 000 mégawatts (MW), dont plus de 97 % proviennent de sources renouvelables. La grande majorité de cette énergie est gérée et produite par la société d'État provinciale, *Hydro-Québec*.

Hydro-Québec estime avoir besoin de plus de 100 térawattheures d'électricité supplémentaire – soit plus de la moitié de sa capacité de production annuelle – pour atteindre l'objectif du gouvernement d'être « neutre en carbone » d'ici 2050. En supposant qu'elle puisse atteindre son objectif très ambitieux de réduction de la demande



des consommateurs grâce à des subventions, elle prévoit d'ajouter entre 8 000 et 9 000 MW de capacité de production d'ici 2050, ainsi que 5 000 km de lignes de transport d'électricité. Les investissements nécessaires pour y parvenir s'élèvent à 110 Md\$ d'ici 2035.

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/strategic-plan.pdf?v=2022-03-24>

Page | 10

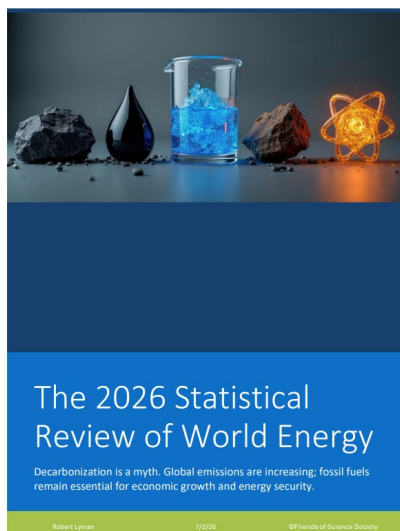
Les engagements de l'entreprise comprennent le triplement de sa capacité de production d'énergie

éolienne, qui passerait de 1 500 à 1 700 MW, pour un coût de plus de 30 Md\$, l'ajout d'une capacité d'énergie solaire importante mais non chiffrée, ainsi que la mise en place de systèmes de stockage par batterie à grande échelle afin de pallier l'intermittence inhérente à l'énergie éolienne et solaire. **Hydro-Québec a mis en œuvre une augmentation générale des tarifs de 3 % pour les clients résidentiels et agricoles le 1^{er} avril 2026. À l'avenir, on prévoit que les factures des consommateurs en général augmenteront régulièrement d'environ 2 % à 5 % par année à partir de 2029 environ, afin de financer les investissements majeurs en infrastructure,** parallèlement à la mise en place d'une nouvelle structure tarifaire à « trois paliers » pour les « gros consommateurs d'électricité ».

L'augmentation de la capacité hydroélectrique existante pourrait s'avérer difficile. **Les projets hydroélectriques au Québec se heurtent à des obstacles majeurs, notamment une opposition farouche de la part des environnementalistes et des groupes autochtones,** ainsi que la nécessité de naviguer entre les processus d'autorisation fédéraux et provinciaux, les exigences juridictionnelles qui se chevauchent et **les obligations de partenariat et de consultation avec les Autochtones** — des processus dont l'ampleur et la durée sont souvent imprévisibles. **Les délais peuvent s'étendre bien au-delà d'une décennie.** Le gouvernement fédéral a promis d'accélérer les projets qu'il juge d'intérêt national, mais aucun des projets candidats à cette désignation n'a encore reçu les autorisations réglementaires, et on ne sait pas encore comment les examens finaux du Cabinet tiendront compte de l'exigence de la *Loi sur le programme Chantiers Canada* selon laquelle, pour être approuvés, les projets doivent « contribuer à une croissance propre et aux objectifs de la politique climatique ».

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

La politique en matière de changements climatiques doit être envisagée dans un contexte international, car les effets présumés de la hausse des émissions de GES et de leurs concentrations atmosphériques se manifestent à l'échelle mondiale. **Le Canada ne produit que 1,5 % des émissions mondiales annuelles de GES, et le Québec en produit moins de 0,2 %. Les émissions de GES par habitant au Québec s'élèvent à environ 9,1 tonnes, soit à peu près la moitié de la moyenne canadienne.**



L'argument politique en faveur de la mise en œuvre de politiques visant le « zéro émission nette de CO₂ » repose sur la thèse selon laquelle les pays du monde entier se sont engagés à réduire considérablement, puis à éliminer à terme, les émissions de gaz à effet de serre, principalement en réduisant la consommation de combustibles hydrocarbures et en les remplaçant par des combustibles à zéro émission.

Page | 11

<https://blog.friendsofscience.org/wp-content/uploads/2026/08/THE-2026-STATISTICAL-REVIEW-OF-WORLD-ENERGY-Rev.pdf>

Le *Statistical Review of World Energy* de l'*Energy Institute* constitue la source de données la plus fiable sur l'offre, la demande et les émissions énergétiques mondiales. Dans son édition de 2026, cette revue indiquait que **les combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon) couvraient 86 % des besoins énergétiques mondiaux. Ce pourcentage a augmenté ces dernières années, et non diminué.**

La revue indiquait que la consommation de pétrole s'élevait à 100,6 M de barils par jour en 2025, soit le niveau le plus élevé de l'histoire. Le taux de croissance de la consommation mondiale de pétrole a dépassé le million de barils par jour par année depuis 2012, à l'exception des années de pandémie. Il s'agit du taux de croissance le plus rapide de l'histoire. La consommation mondiale de gaz naturel a atteint un sommet historique (4 186 Md m³ en 2025). La consommation mondiale de charbon est en hausse et est désormais supérieure à celle de 2015.

En ce qui concerne les émissions de GES, l'étude indique qu'en 2025, le monde a émis 35 806 millions de tonnes de dioxyde de carbone équivalent. Dans un monde censé se décarboner, cela signifie qu'une fois de plus (comme presque chaque année depuis 1990), les émissions mondiales de GES ont augmenté, de 1,1 % au cours de la dernière année. Il est significatif de noter que les pays non-membres de l'OCDE produisent désormais 69 % des émissions mondiales de GES. La quasi-totalité de la croissance des émissions se produit dans les pays non-membres de l'OCDE, et plus particulièrement en Asie. En bref, **la plupart des pays du monde continuent d'accroître leur consommation de pétrole, de gaz naturel et de charbon, car ce sont les sources d'énergie qui offrent la meilleure combinaison d'avantages économiques et de sécurité d'approvisionnement pour leurs populations en croissance.** Rien de ce que le Canada ou le Québec pourrait faire ne saurait influencer les choix énergétiques que font d'autres pays dans leur propre intérêt.

CONCLUSION

Les obstacles qui empêchent le Québec d'atteindre une décarbonation complète d'ici 2050 sont immenses, et les surmonter serait extrêmement coûteux, voire probablement irréalisable, quel que soit le coût engagé.

Le contexte international entraîne des répercussions importantes sur ce que la politique climatique du Québec peut accomplir. La population québécoise doit prendre conscience du fait que la réduction des émissions de GES au Québec n'aura que des effets négligeables, voire nuls, sur les températures mondiales, les conditions météorologiques et la « panique du jour » liée aux feux de forêt.



AU SUJET DE L'AUTEUR

Préparé par Robert Lyman, ancien fonctionnaire pendant 27 ans et diplomate pendant 10 ans. Sa biographie complète se retrouve ici. [Full bio.](#)

AU SUJET DE LA SOCIÉTÉ FRIENDS OF SCIENCE

La Société Friends of Science est un groupe indépendant de scientifiques de la Terre, de l'atmosphère et du soleil, d'ingénieurs, et de citoyens qui célèbre sa 24th année d'offres de perspectives en science climatique. Après une revue complète d'un large éventail de littérature sur les changements climatiques, Friends of Science a conclu que le soleil est le principal moteur derrière les changements climatiques, et non pas le dioxyde carbone (CO2).

Friends of Science Society

PO Box 61172 RPO Kensington

Calgary AB T2N 4S6

Canada

Toll-free Telephone: 1-888-789-9597

Web: friendsofscience.org

E-mail: [contact\(at\)friendsofscience\(dot\)org](mailto:contact(at)friendsofscience(dot)org)

Web: climatechange101.ca

